Académie de POITIERS COLLEGE ROMAIN ROLLAND 32 ROUTE DE CHATAIN 86250 CHARROUX Tél 0549875117 Fax 0549877304

PROCES - VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date: jeudi 24 septembre 2015

Année scolaire: 2015/2016

Numéro de séance: 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 14 septembre 2015

1^{ère} convocation (oui/non) : OUI 2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur AUDONNET Thierry - Principal du Collège

Secrétaire de séance : Bénédicte FILLATRE - Gestionnaire

Quorum (13 ou 16):

Nombre de présents: 15 (15 votants)

Ordre du jour

Approbation du CA du 23 juin 2015

- I. Vie pédagogique et éducative
- 1/ Bilan de rentrée
 - Effectifs
 - Personnels
 - Résultats examens
 - Résultats de l'affectation
- 2/ Bilan école ouverte 2015
- 3/ Autorisation de recrutement d'un CAE
- II. Fonctionnement général
- 1/ Dons/mécénats/subventions/Convention
 - Don du syndicat intercommunal du collège
 - Don de la ligue centre Ouest de Football
 - Don du FSE
- 2/ Bilan séjour ski 2015
- 3/ Délégation de signature
- 4/ Convention échange en Allemagne
- III. Vie budgétaire et financière
 - 1/ Reliquat contrat aidé (pour information)
- IV. Questions diverses
- 1/ Calendrier des élections
- 2/ Information sur la réforme du collège
- 3/ Questions diverses : ouverture d'un espace pour l'APE sur le site du collège
 - Annexes
 - 1. Bilan séjour au ski
 - 2. Convention échange avec l'Allemagne

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 24 septembre 2015.....

		Séance du 24 septembre 2015 Titulaires					léants		
	Qualité	Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A [¤	E p
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	AUDONNET Thierry	X						
	Proviseur ou principal adjoint								
STR	Gestionnaire	FILLATRE Bénédicte	X						
	C.P.E.								
ADI	Directeur adjoint de la SEGPA								
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	NOIRAULT Lydie	X						
	Groupement de communes	Mme COLAS Elisabeth	X						
US I	Commune siège	M SOUBIROUS Rémy	X						
ELI	Commune siège								
PERSONNALITES QUALIFIEES		M GEFFROY Raphaël M GIBOLD Didier	X						
	Personnel d'enseignement	M. GIN	X						
		Mme BORDIER Christelle			X	Mme EVAIN			
		M. MOREAU Thierry			Х				
		M. FORTIN	X						
Ę		Mme BIARNAIS Marylène	X						
S DE		M. LALANGE Laurent			X				
ONNELS	Personnels	Mme AYRAULT Isabelle			X				
PERSO	administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme CHASSAT Christelle			X				
	Parents d'élèves	M. HILAIREAU Philippe	X						
		Mme ARLOT Laetitia							
et		Mme RIVAUD Véronique		X					\dashv
VES		M. GUILLAUD Emmanuel	X		\rightarrow				\dashv
D'ELEVES		M. PAPILLON François	X						\dashv
SD		Mme CORDEBOEUF Marie Christine	X		+				\dashv
EN		BORIACHON Alan			X	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		-	一
PARENTS	Elèves	MERCIER Johan	+		X				\dashv

Approbation du Conseil d'Administration du 23 juin 2015

Le quorum étant atteint, Monsieur Audonnet, Principal du Collège, Président, ouvre la séance du Conseil d'Administration à 17 H 55.

- Monsieur le Principal rappelle l'ordre du jour.

- L'ordre du jour est modifié par l'ajout d'une proposition de convention (séjour)

Aucune question diverse n'a été communiquée, mais M. Papillon soumet deux questions :

- Qu'en est-il de la programmation des travaux des salles 18 et 19 ?

- Qu'en est-il de la « rumeur » au sujet de repas végétariens ?

M. Audonnet accepte d'inscrire ces questions à l'ordre du jour mais rappelle qu'elles doivent lui être communiquées dans les délais prévus dans la convocation.

Arrivée de Mme Colas à 18h00.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par 13 voix.

Mme FILLATRE accepte d'être secrétaire de séance. 18h05 : départ de M. GIN. Arrivée de M. GIBOLD.

I - Vie pédagogique et éducative

1/ Bilan de rentrée :

Effectifs:

6A:22

6B: 23 (+1 Leman)

5A:21

5B:21

4A:16

4B:16

3A:20

3B:18

Total: 157

Nouveaux personnels

Tous les personnels sont nommés.

- Mme KIEFFER Estelle (en service partagé avec le collège de Couhé)
- M. DUQUEROY Luc stagiaire EPS
- M. ROCHE Stéphane lettres classiques partagé avec le collège de Civray
- M. THIBAULT Matthieu professeur d'anglais (partagé avec clge de l'Isle Jourdain)
- Mme ZACHARIAE Eva professeur d'allemand (partage Clge Ruffec et Clge Civray).
- Mme AUVIN COP congé maternité jusqu'au 16/10 remplacée par Mle Ynizan
- Mle BERTHELOT Pauline ASSEDU
- M. MALTERRE CDI
- Mme ZUBILLAGA Maria Jose Assistante espagnole (Uruguay)
- Mme LACOMBE en congé maternité depuis le mardi 22 septembre, remplacée par Mme JADAULT.

Le montant de la Dotation Horaire Globale pour fonctionner cette année est de 245h50.

Organisation interne en raison de l'absence de M. Sansiquet (congé maladie).

M. Sansiquet est remplacé par Mme Chassat comme chef de cuisine depuis le 26 août et jusqu'au 09 octobre.

M. Audonnet remercie Mme Chassat d'avoir accepté cette charge, permettant ainsi d'assurer le service de restauration.

Mme Chassat est remplacée par Mme Christelle Durand.

Résultats aux examens:

35 admis sur 41 élèves soit 85.4%

0 mentions TB

9 mentions Bien soit: 25.8%

13 Assez Bien: 37.1%

13 admis sans mention: 37.1%

Résultats de l'affectation

22 élèves en 2^{nde} GT soit : 53.7%

15 en LP: 36.6%

4 en apprentissage: 9.7%

2/ Bilan école ouverte 2015

M. Audonnet présente le bilan de l'école ouverte : une fréquentation en baisse en juillet, (16 élèves) mais une très bonne participation des élèves de CM2 actuellement scolarisés au collège en sixième : 33 élèves. La session d'Août est toujours très appréciée par les élèves comme par les parents. Le programme se divise toujours en deux parties : les matinées où il s'agit plutôt de travail scolaire, de révisions (avec cette année la venue d'un écrivain avec laquelle les élèves ont commencé à écrire le début d'une intrigue moyenâgeuse). Les après-midi, plutôt des acticités sportives ou de loisirs prises en charge globalement par le centre de loisirs d'Asnois.

Votants: 13 - Votants pour: 13 - Votants contre: 0

3/ Autorisation de recrutement d'un CAE :

Une élève du collège nécessite une prise en charge pédagogique par le biais d'une AVS. (Prescription MDPH) Cette dernière doit être recrutée par l'établissement. Il s'agit, pour le collège, d'une autorisation de renouvellement car cette personne est déjà en poste depuis début novembre. Il convient de renouveler son contrat afin qu'il n'y ait pas de rupture dans la prise en charge de cette élève.

_Votants: 13 - Votants pour: 13 - Votants contre: 0

II - Fonctionnement général

1/Dons/Mécénat/subventions/Conventions

Madame Fillatre, gestionnaire, présente le don du syndicat intercommunal au collège. Le syndicat intercommunal fait un don de 2700 euros afin d'aider au financement de sorties, voyages, activités et projets divers.

Votants: 13 - Votants pour: 13 - Votants contre: 0

Don du Foyer Socio Educatif du collège de 760 euros. Ce don contribuera également au financement de sorties, voyages, activités et projets divers.

Votants: 13 = Votants pour: 13 - Votants contre: 0

Don de la ligue du centre ouest de football d'un montant de 700 euros afin de financer les sorties et les équipements liés à ces élèves qui pratiquent cette activité sportive dans le cadre de leur EDT.

Votants: 13 - Votants pour: 13 - Votants contre: 0

Don du FSE de 600 euros pour l'aide au financement du séjour d'intégration des élèves de 6ème à Oléron. Aucune question n'étant posée, M. AUDONNET propose ce don au vote.

Votants: 13 - Votants pour: 13 - Votants contre: 0

19h15: arrivée de M. GUILLAUD

2/ Bilan séjour au ski

Mme Fillatre présente un bilan du séjour au ski pour les classes de 5^{ème}. Le séjour, initialement prévu du 02 au 06 février a été reporté du 16 au 20 mars 2015, en raison des conditions météorologiques et des interdictions de circuler.

41 élèves de 5^{ème} et 4^{ème} ont participé au séjour, pour lequel la participation des familles avait été fixée à 230€. Quelques élèves ont pu bénéficier de chèques vacances, distribués par l'association JPA (Jeunesse au Plein Air) pour un montant total de 440€. Deux familles ayant réglé la totalité du séjour demandent l'une à ce que les chèques-vacances soient crédités sur les frais scolaires et l'autre à les récupérer. Ainsi, du fait de la convention signée avec l'ANCV, 6 familles ont pu bénéficier d'une réduction de 320€, en tout, sur le montant du séjour.

4 accompagnateurs encadraient le séjour au lieu de 5 comme présenté dans le budget prévisionnel. Les cours de ski ont été assurés en partie par les deux professeurs de sport qui accompagnaient le séjour. Le foyer socio-éducatif a participé financièrement à hauteur de 1200€ et le syndicat intercommunal à hauteur de 1420.90€ (subvention allouée aux sorties et activités diverses).

Le bilan financier est équilibré en recettes et en dépenses.

M. Audonnet soumet au vote des membres du CA le bilan financier du séjour au ski 2014-2015.

Votants: 14 - Votants pour: 14 - Votants contre: 0

3/ Convention

Le collège René Cassin de l'Isle Jourdain organise un échange pédagogique avec le collège de Braunschweig, en Allemagne, et propose une convention aux collèges de Lussac les Châteaux et de Charroux.

L'échange aura lieu du 02 au 10 mars 2016 puis du 27 avril au 03 mai 2016. L'objet de la convention est d'autoriser le collège René Cassin à organiser le séjour, et de définir les contributions financières (au prorata du nombre d'élèves participant).

M. Audonnet soumet la convention au vote des membres du CA.

Votants: 14 - Votants pour: 14 - Votants contre: 0

4/ Délégation de signature

M. Audonnet demande aux membres du conseil d'administration d'autoriser la délégation de signature de l'ordonnateur à la gestionnaire, Mme Fillâtre, pour les bons de commande relevant de la gestion matérielle (bons de commande alimentaires et divers hors crédits pédagogiques) dans la limite des ouvertures de crédits.

Votants: 14 - Votants pour: 14 - Votants contre: 0

III - Vie budgétaire et financière

1/ Reliquat contrat aidé

Mme Fillatre informe les membres du conseil d'administration d'un reliquat de 1134.54€ résultant de sommes versées par l'ASP pour le paiement de contrats aidés entre 2012 et 2013. L'ASP ne réclamera pas cette somme au collège (courriers joints).

M. Audonnet fait part aux membres du CA qu'il envisage de proposer la déspécialisation de cette somme pour contribuer à l'achat d'une auto laveuse.

IV - Questions diverses

1/ Calendrier des élections :

M. Audonnet informe le conseil d'administration de la date des élections : comme le prévoient les textes parus au bulletin officiel du 18 juin 2015, les élections des parents d'élèves auront lieu le vendredi 9 octobre 2015 au collège (date de dépôt des candidatures lundi 28 septembre minuit).

Les élections des personnels au conseil d'administration auront lieu le jeudi 8 octobre 2015

Les élections des délégués élèves auront lieu dans la semaine du 5 au 9 octobre 2015 et la réunion du conseil des délégués afin d'élire des élèves qui siègeront au conseil d'administration aura lieu le lundi 12 octobre 2015.

Votants: 14 - Votants pour: 14 - Votants contre: 0

2/ Travaux en salle 18 et 19.

M. Papillon demande si les travaux de rénovation et d'isolation du bloc de salles 18 et 19 ont été pris en compte par le conseil départemental.

M. Audonnet répond, que suite au dernier conseil d'administration il a envoyé un courrier aux services départementaux afin de réexpliquer la situation. Cette demande a bien été prise en compte car M. Robichon, responsable des travaux est venu au collège début juillet afin d'évaluer les travaux pour présenter un devis lors d'une prochaine commission permanente.

Mme Noirault intervient en ce sens en précisant qu'elle s'est tenue informée de ce dossier et précise que cette demande est bien prise en compte par le conseil départemental pour l'année 2016, et sera programmée, compte tenu de l'ampleur des travaux, pendant l'été 2016. La programmation et budgétisation des travaux va passer en commission permanente prochainement.

3/ Des repas végétariens seront-ils servis au collège :

Mme Fillatre répond qu'effectivement, des solutions pour les élèves qui ne mangent pas de viande sont à l'étude. Qu'elles qu'en soient les raisons, un certain nombre d'élèves ne mangent pas de viande le midi. L'équipe en cuisine propose des assiettes plus copieuses de légumes mais il est évident que les légumes ne suffisent pas à des enfants en pleine croissance.

L'idée est de proposer chaque jour un plat complet sans surcoût du repas et sans travail supplémentaire pour les agents. Ainsi, le jour où le légume proposé est « petits pois », on peut facilement servir une assiette de céréales complètes.

Il est difficile de se fournir en produits de substitution (les conditionnements ne correspondent pas aux quantités dont le collège a besoin). Cependant, à force de démarcher les fournisseurs, on arrive à des propositions adaptées et le collège pourra généraliser « l'assiette » de substitution à la viande dès cette année.

4/ Information réforme du collège :

M. Audonnet présente la réforme du collège (document émanant de la DGSECO).

La présentation de cette réforme suscite quelques questions. M. Fortin, professeur de mathématiques s'étonne du fait que la grille horaire des élèves de 3^{ème} soit alignée sur celle des 6èmes, alors que des élèves de 3^{ème} sont tout à fait à capables de « faire » plus d'heures.

Des remarques concernant le cycle 3 ont été faites ; plus particulièrement sur le risque de « gommage », à terme, de la sixième qui pourrait être intégrée à la primaire. Des interrogations concernant le niveau des élèves d'un établissement à l'autre, du fait que les cycles sont étalés sur 3 ans : des concertations seront nécessaires entre écoles et collège.

L'organisation des EPI pose question aussi : si un professeur dispose de 3.5h de cours par semaine avec ses élèves, et qu'il souhaite travailler en EPI dont la durée est fixée à 1h, le professeur n'aura plus que 2.5 heures pour traiter son programme. M. Audonnet répond que l'EPI entre bien dans le cadre du programme : cet EPI servira à traiter le programme, en plus des 2.5 h de cours, mais d'une façon différente, sous forme de projets, l'EPI est au service de la discipline.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal lève la séance à 20H05.

La Secrétaire,

Le Principal,

Bénédicte FILLATRE

Thierry AUDONNET